

Objet : communiqué de presse

Fait à Marseille, le 01 mars 2013

Refondation de l'École, l'erreur de tir du Ministère corrigé par les Députés: Les langues régionales protégées par le texte de loi

Le 31 mars dernier, à l'occasion des grands rassemblements en faveur des langues régionales qui se sont tenus simultanément en Alsace, en Catalogne Nord, en Corse, mais aussi au Pays Basque Nord, en Occitanie et en Savoie, et réunis plus de 50 000 personnes, les leaders socialistes, Jean-Pierre Bel, Président du Sénat, en tête dans le cortège de Toulouse, alors en campagne pour la Présidentielle et les Législatives, affichaient tout leur soutien pour que la diversité linguistique soit enfin reconnue et protégée dans l'Hexagone.

Pourtant, six mois à peine après la victoire de François Hollande et de la gauche aux législatives, dans le projet de « Refondation de l'école », le nouveau Ministre socialiste de l'Education National, **Vincent Peillon omettait toute référence aux langues régionales et à leur enseignement.**

Particulièrement sensible à la question des langues régionales et soucieux du respect des promesses prises au moment des campagnes électorales de 2012, Régions et Peuples Solidaires (R&PS), dans un communiqué du 28 décembre 2012 s'indignait de l'absence de considérations pour les langues régionales et demandait alors aux Députés de se mobiliser pour corriger le tir.

R&PS, se félicite de l'écho positif qu'a reçu son appel, en particulier auprès des Députés écologistes de la Commission des Affaires Culturelles qui, emmenés par le député régionaliste Paul Molac (apparenté Union Démocratique Bretonne), ont déposé une dizaine d'amendements allant de l'encouragement « à prendre en compte les réalités historiques, géographiques, linguistiques et culturelles locales » à la reconnaissance de « méthodes pédagogiques d'enseignement en langue régionale dépassant le cadre de la parité horaire ».

Malgré une faible ouverture du rapporteur socialiste Yves Durand, se réfugiant derrière les Jurisprudences du Conseil d'Etat et un argumentaire jacobin classique et dépassé, mais grâce au soutien en particulier d'élus socialistes et communistes, certains amendements ont été approuvés.

R&PS se réjouit tout particulièrement de l'adoption de l'amendement à l'article 27ⁱ par la Commission et remercie les Députées Martine Faure et Marie-George Buffet pour leur mobilisation aux côtés de Paul Molac et des députées écologistes.

Pour R&PS le texte voté par la Commission représente une première avancée en faveur des langues régionales mais considère toutefois que le cadre offert restera insuffisant pour réellement leur garantir un avenir pérenne.

R&PS appelle désormais les Députés à se rassembler derrière le texte de loi voté par la Commission et à pousser pour une meilleure prise en compte de la diversité linguistique.

ⁱ « Les professeurs sont invités à intégrer les langues et cultures régionales dans leur enseignement afin d'en favoriser la transmission et de les mettre à profit pour l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, notamment pour l'étude de la langue française. »